Le mystère de la Shemitah

Répercussions d'un ancien usage juif sur l'économie mondiale et dans le Nouveau Testament

par Eric Bergier Yverdon, 28 mars 2015

Introduction

Israël vit actuellement une année de Shemitah, une année « sabbatique ». Elle a commencé le 24 septembre 2014 au coucher du soleil avec le jour de la Fête des Trompettes, le premier jour du mois de Tishri 5775 du calendrier juif. Elle atteindra son point culminant le 29 du mois d'Eloul, dernier jour de l'année juive, soit le dimanche 13 septembre 2015.

L'année dernière est paru en Amérique un livre intitulé *The Mystery of the Shemitah*, de Jonathan Cahn, un rabbin juif messianique. Sa traduction française vient de paraître[1]. Ce livre fait suite à *Présage*[2], du même auteur, également traduit en français, un livre écrit en 2012 pour avertir le peuple américain, à propos des attentats du 11 septembre 2001 et de la mauvaise manière dont l'Amérique a réagi, en choisissant l'arrogance plutôt que la repentance. Cahn montrait comment cette mauvaise réaction a conduit sept ans plus tard à la crise dite des *subprimes,* qui a entraîné le pire krach boursier et la pire récession économique de toute l'histoire de l'Amérique. Il montrait aussi comment tous ces événements, ceux de 2001 comme ceux de 2008, sont liés à l'année juive de la Shemitah.

Dans *Le Mystère de la Shemitah,* Cahn étend son analyse à toute l'histoire économique et politique des Etats-Unis depuis le 19éme siècle. Avant d'en donner un bref aperçu, nous allons relire les textes bibliques sur lesquels est fondée la Shemitah. A la fin de cet exposé, nous donnerons une large place au Nouveau Testament, pour explorer dans l'Evangile de Luc comment le message de la Shemitah peut affecter notre vie de chrétiens.

---

1 Jonathan Cahn, *Le Mystère de la Shemitah.* Editions Menor, Caudebec-en-Caux, 2015.
2 Jonathan Cahn, *Présage.* Editions Menor, Caudebec-en-Caux, 2014.

Première partie
La Shemitah dans la Bible d'Israël

1.1 L'année sabbatique

Lecture Exode 23,10-12

Pendant six années, tu ensemenceras la terre, et tu en recueilleras le produit. Mais la septième, tu lui donneras du relâche et tu la laisseras en repos ; les pauvres de ton peuple en jouiront, et les bêtes des champs mangeront ce qui restera. Tu feras de même pour ta vigne et pour tes oliviers.
Pendant six jours, tu feras ton ouvrage. Mais le septième jour, tu te reposeras, afin que ton bœuf et ton âne aient du repos, afin que le fils de ton esclave et l'étranger aient du relâche.[3]

Ces dispositions font partie d'un ensemble de lois qu'on appelle souvent Code de l'Alliance. Elles introduisent les directives consacrées aux fêtes d'Adonaï (YHWH, ou l'Eternel, le Dieu d'Israël), pour rappeler que **tout le calendrier d'Israël, les jours, les semaines, les mois et les années, appartient à Dieu !**

Ainsi, Israël est appelé à observer non seulement des périodes de sept jours, mais aussi de sept ans. La septième année est aux autres ce que le septième jour est à la semaine : c'est le temps de *ShBT : s'arrêter,* et de *ShMT : faire relâche*.

Ce temps d'arrêt signifie que toute notre vie appartient à Dieu. Le monde entier est sa création. C'est pourquoi tous ont droit au repos : même ceux qui n'appartiennent pas au peuple de Dieu (esclaves ou résidents étrangers) peuvent en profiter, et même les animaux (v.12) ! De plus, la terre elle-même a droit au repos. Avec cette différence : la terre a besoin d'une année entière pour s'arrêter, une année sans qu'on la cultive. Le verset 10 présente deux verbes qui se complètent et s'expliquent mutuellement : ShMT *« faire relâche »* et NTSh : *« abandonner, laisser de côté, laisser aller »*.

Ce n'est pas Dieu qui a besoin de repos ! Il n'a pas non plus besoin que son peuple s'arrête. Il n'en retire aucun avantage. Mais c'est nous qui devons nous arrêter pour nous rendre compte que nous dépendons absolument de lui, et pour le bénir. **C'est ainsi que nous recevons de lui la vie.** Six jours sur sept et six années sur sept, nous disposons du monde par notre travail et nous assurons notre subsistance. Mais en réalité, c'est Dieu qui nous donne de quoi vivre. **Si nous ne nous arrêtons pas dans notre activité, nous pouvons oublier Dieu. Notre cœur se coupe alors de lui, et nous nous séparons de notre vraie source de vie.**

Toutes les citations de l'Ancien Testament sont d'après Louis Segond, version revue 1975.

Ainsi, le Dieu d'Israël a institué le Shabbat et la Shemitah pour nous appeler à revenir à lui. C'est le moment de nous retourner vers lui et de nous souvenir à la fois de notre fragilité et de l'immense générosité de sa providence.

Une providence qui est d'ailleurs pour tous : les fruits qui pousseront sur les arbres, ainsi que les céréales et les légumes que la terre produira d'elle-même, sont destinés, la septième année, aux *« pauvres de ton peuple »* ainsi qu'aux *« bêtes des champs »* ! Cela signifie que cette année là, **tu n'es plus propriétaire** de ton champ, de ton verger, de ta vigne ou de ton jardin. Tu dois laisser n'importe qui entrer pour se servir ! L'année de la Shemitah, **tu laisses profiter les autres de tes biens. Tu renonces à tes droits.** Le droit de Dieu, c'est le droit de ton prochain.

S'arrêter un jour de travailler exige une discipline dont on mesure la difficulté. Mais s'arrêter une année de cultiver la terre a de quoi faire peur : de quoi va-t-on vivre ?

Lévitique 25,20-22 propose une réponse.

Si vous dites : Que mangerons-nous la septième année, puisque nous ne sèmerons point et ne ferons point nos récoltes ? Je vous accorderai ma bénédiction la sixième année, et elle donnera des produits pour trois ans. Vous sèmerez la huitième année, et vous mangerez de l'ancienne récolte ; jusqu'à la neuvième année, jusqu'à la nouvelle récolte, vous mangerez de l'ancienne.

La pratique de la Shemitah est **un défi pour faire grandir la foi**. Il s'agit de faire confiance au Dieu d'Israël, qui pourvoit à la subsistance de son peuple. Tout comme, dans le désert, il y avait une double ration de manne le sixième jour pour compenser son absence le jour du Shabbat, Dieu ne manquera pas de donner, avant la Shemitah, de quoi se nourrir au cours de cette année, et même la suivante jusqu'aux récoltes.

C'est confirmé aujourd'hui encore pour ceux qui font le pari de cet acte de foi. En témoigne le récit de ce cultivateur de poivrons du Néguev :
Ce n'était pas un Juif religieux qui fréquentait la synagogue. Mais avec sa femme, il lui arrivait de lire la Torah. Ils ont lu ensemble ces prescriptions pour la Shemitah et décidé de saisir ensemble cette promesse. Ils ont prié : Dieu d'Israël, nous sommes prêts à laisser notre terre en jachère pour une année. Donne-nous donc cette année une récolte conforme à ce que nous lisons ici.
Or cette année-là, la plupart des cultivateurs ont choisi un nouvel engrais meilleur marché. Mais cet engrais a été reconnu toxique, et toutes les cultures traitées ainsi furent déclarées impropres à la consommation. La magnifique récolte de notre agriculteur put donc être vendue à un prix extrêmement favorable, et les comptes faits, son revenu était équivalent à celui de trois années normales.

1.1. L'année du Jubilé

La plus grande partie du chapitre 25 du Lévitique est en outre consacré à l'année du Jubilé, qui survient après sept cycles de Shemitah, c'est-à-dire quarante-neuf ans. La cinquantième année est alors en même temps la première du cycle suivant de la Shemitah. Il y a ainsi quarante-neuf ans d'un Jubilé à l'autre, même s'il s'agit de la cinquantième année. C'est ainsi que le véritable

« jubilé » de la réunification de Jérusalem dans la guerre des Six Jours, en 1967, selon le calendrier biblique, ne sera pas en 2017, mais dans l'année qui va s'étendre de cet automne 2015 jusqu'à l'été 2016. Elle marquera également le double jubilé de la libération de Jérusalem de l'Empire ottoman, en décembre 1917, par le général Allenby, et de la déclaration Balfour qui institua un foyer national juif en terre d'Israël.

En réalité, le décompte des années de Jubilé s'est perdu. On ne sait pas exactement si l'année qui vient cet automne est une année biblique de Jubilé ou non. On peut seulement le penser. (Je tire tous ces renseignements du livre de Jonathan Cahn)

Selon le Lévitique, lors de l'année du Jubilé, les ventes de toutes les terres partagées autrefois entre les tribus d'Israël par Josué sont annulées, et chaque famille israélite rentre dans sa propriété. Tout Israélite devenu l'esclave d'un autre retrouvera également sa liberté. **Le peuple retrouve ainsi les conditions dans lesquelles le pays a été donné par Dieu. C'est une mise à zéro, un recommencement : chacun reçoit une nouvelle fois sa terre de la part de Dieu.**

1.2. La remise des dettes

Mais le Deutéronome expose encore un autre aspect capital de la Shemitah :

Deutéronome 15,1-10(15)

Tous les sept ans, tu feras relâche. Et voici comment se fera le relâche. Quand on aura publié le relâche en l'honneur de l'Eternel, tout créancier qui aura fait un prêt à son prochain se relâchera de son droit, il ne pressera pas son prochain et son frère pour le paiement de sa dette. Tu pourras presser l'étranger ; mais tu te relâcheras de ton droit pour ce qui t'appartiendra chez ton frère. (v.1-3)

ShMT, « faire relâche », c'est aussi annuler les dettes. On ne se dessaisit pas seulement de son droit sur la propriété de la terre, mais aussi de toute créance, de tout droit acquis sur un « frère » israélite au cours des six années qui ont précédé. Là aussi, on revient à zéro : **Dieu ne permet pas que soient institués des avantages permanents des uns sur les autres.**

Toutefois, il n'y aura point d'indigent chez toi, car l'Eternel te bénira dans le pays que l'Eternel, ton Dieu, te fera posséder en héritage, pourvu seulement que tu obéisses à la voix de l'Eternel, ton Dieu, en mettant soigneusement en pratique tous ces commandements que je te prescris aujourd'hui. (v.4-5)

Ainsi, il ne doit pas y avoir de pauvre, d'indigent, dans le pays. La bénédiction que Dieu accorde en permanence à son peuple est suffisante pour cela. Mais il y a une condition pour cela : c'est que les commandements du Seigneur soient appliqués, et en particulier le système de la remise des dettes et de la Shemitah ! Les versets suivants décrivent de plus près cette bénédiction : c'est un leadership économique par rapport aux pays voisins. Mais la contrepartie est une générosité sans faille à l'égard des pauvres.

L'Eternel, ton Dieu, te bénira comme il te l'a dit, tu prêteras à beaucoup de nations, et tu n'emprunteras point ; tu domineras sur beaucoup de nations, et elles ne domineront point sur toi. S'il y a chez toi quelque indigent d'entre tes frères, dans l'une de tes portes, au pays que l'Eternel, ton Dieu, te donne, tu n'endurciras point ton cœur et tu ne fermeras point ta main devant ton frère indigent. Mais tu lui ouvriras ta main, et tu lui prêteras de quoi pourvoir à ses besoins. Garde-toi d'être assez méchant pour dire en ton cœur : La septième année, l'année du relâche, approche ! Garde-toi d'avoir un œil sans pitié pour ton frère indigent et de lui opposer un refus. Il crierait à l'Eternel contre toi, et tu te chargerais d'un péché. Donne-lui, et que ton cœur ne lui donne point à regret ; car, à cause de cela, l'Eternel, ton Dieu, te bénira dans tous tes travaux et dans toutes tes entreprises. (v.6-10)

On ne saurait insister davantage : la bénédiction de Dieu dépend de la générosité envers les faibles.

1.4. Jugement d'Israël et de Juda aux temps bibliques

Ces directives sur la Shemitah et le Jubilé ont-elles été appliquées aux temps anciens ? Les livres historiques et prophétiques de la Bible n'en portent pas de trace. On peut penser au contraire que les commandements que nous avons lus **n'ont pas été appliqués**.
Sinon, comment **Esaïe** aurait-il pu s'écrier :

« Hoï ! (Hélas ! Quel malheur !) Ils ajoutent maison à maison et joignent champ à champ, jusqu'à ce qu'il n'y ait plus d'espace et qu'ils habitent seuls au milieu du pays ! » (5,8)[4]
Quelques grands propriétaires accaparaient tout le pays, et les pauvres n'avaient plus rien à eux.
Et **Michée** (2,2) accuse, à la même époque : *« Ils convoitent des champs, et ils s'en emparent, des maisons, et ils les enlèvent ; ils portent leur violence sur l'homme et sur sa maison, sur l'homme et sur son héritage. »* L'héritage, autrement dit la part du pays reçue de Dieu et transmise de génération en génération dans *chaque* famille, était justement ce que des lois comme la Shemitah voulaient préserver. Au temps d'Esaïe et de Michée, les riches ont tout accaparé. Aucune dette n'a été annulée, aucune terre vendue restituée.

Et lorsque Juda va partir en exil, que Jérusalem va être pillée et le temple détruit, Jérémie annonce que c'est pour soixante-dix ans (Jér 25,11 et 29,10). Pourquoi ce chiffre ? 2 Chroniques 36,21 donne une réponse : *« jusqu'à ce que le pays ait joui de ses Shabbats, il se reposa tout le temps qu'il fut dévasté, jusqu'à l'accomplissement de soixante-dix ans. »*
La terre est donc laissée à elle-même pendant tout le temps des années sabbatiques qui n'ont pas été respectées. **Le jugement porte précisément sur le non-respect de la Shemitah !** Il y avait bien entendu beaucoup d'autres péchés, d'autres causes de jugement, mais c'est la Shemitah qui détermine la durée de la désolation.

Or si nous comptons soixante-dix Shemitahs, c'est-à-dire quatre cent nonante années avant l'Exil, nous arrivons bien avant le roi David, pendant l'époque des Juges. Ce qui veut dire que la Shemitah n'a presque pas été observée depuis qu'Israël a commencé à cultiver le pays : peut-être même pas pendant un siècle.

[4] Traduction retouchée.

1.5. Dans le judaïsme actuel

Actuellement, la Shemitah est formellement respectée dans la synagogue. La date de la remise des dettes est fixée au 29 du mois d'Eloul, le dernier jour de l'année avant le Nouvel-An automnal, c'est-à-dire Rosh HaShana ou la Fête des Trompettes. Un acte solennel est prévu dans la liturgie.

Toutefois, l'enseignement des rabbins, au cours des siècles, s'est efforcé de limiter ou de contourner les exigences de la Shemitah. C'est ainsi que l'interdiction de cultiver ne porte que sur les propriétés des Juifs dans le pays d'Israël et nulle part ailleurs, et seulement sur les cultures destinées à la consommation des Juifs : pour l'exportation, on cultive sans problème. L'année de la Shemitah, les Juifs mangeront donc des aliments importés !

Quant à la remise des dettes, elle n'est obligatoire que pour les Juifs, bien sûr, et particulièrement pour les personnes physiques. Les associations n'ont pas besoin de la pratiquer. Les créanciers juifs qui ne veulent pas remettre les dettes à leurs débiteurs peuvent donc, pour une année, vendre leurs créances à une association cultuelle. A la fin de l'année, ils rachèteront leur créance, et les débiteurs ne seront pas libérés.

Il y a cependant aussi des Juifs qui veulent obéir pleinement au commandement de la Shemitah. Leur acte de foi est souvent récompensé par des récoltes particulières, soit avant, soit après la Shemitah, comme l'a montré l'histoire des poivrons.

Deuxième partie
Le Mystère de la Shemitah
selon Jonathan Cahn

2.1. Krachs boursiers et crises économiques

Venons-en au livre de Jonathan Cahn. Celui-ci constate une curieuse analogie entre les effets de la Shemitah, ceux qui résultent de l'absence de récoltes et surtout de la remise des dettes, et ceux d'un krach boursier ou d'une faillite bancaire où tout à coup, des quantités de créances vont se retrouver impayées. Dans un cas comme dans l'autre, des comptes sont annulés et des sommes considérables disparaissent. La différence est évidemment que dans la Shemitah telle que la Bible la prescrit, il s'agit d'un sacrifice librement consenti, dans la crainte de Dieu ainsi que dans le respect et l'amour pour les plus pauvres, tandis que lors d'un krach, c'est une catastrophe aux effets bien plus dévastateurs, comparable en quelque sorte à ce qui a suivi la destruction de Jérusalem par les Babyloniens : une Shemitah imposée au pays, sous forme de jugement.

Cahn étudie donc l'histoire économique des Etats-Unis avec le déroulement de tous les krachs boursiers, de toutes les récessions et autres dépressions. Il recense les pires chutes de la Bourse, qu'elles se soient produites sur une longue durée ou en un seul jour. Il observe, non seulement que ces phénomènes sont beaucoup plus fréquents durant les années de Shemitah du calendrier hébraïque, mais que très souvent le point de bascule du positif vers le négatif concorde, parfois jour pour jour, avec l'entrée dans la Shemitah ou surtout avec son point culminant, son apogée finale, le 29 Eloul. Les krachs les plus retentissants en un seul jour ont souvent lieu à cette date là, si bien que les analystes financiers, qui n'ont aucune idée du calendrier juif, se sont souvent vainement demandé pourquoi ces phénomènes se passaient toujours en automne. Le « sillage » de la Shemitah, c'est-à-dire les mois qui suivent directement ce 29 Eloul, constitue régulièrement la période où les effets catastrophiques sur l'économie se font sentir le plus fort.

Les coïncidences de calendrier les plus spectaculaires concernent les années 2001 et 2008. Le 11 septembre 2001, les tours du World Trade Center furent détruites exactement huit jours avant le 29 Eloul. La Bourse de New-York fut aussitôt fermée, avant même d'être ouverte, ce jour là, et n'a rouvert que huit jours après, soit le jour même où la Shemitah touchait son apogée. C'est presque comme si la date et l'heure des attentats avait été fixée exactement en fonction de la Shemitah. Et ce fut la chute la plus spectaculaire des indices boursiers jamais vue jusqu'alors.

Cette catastrophe boursière ne fut dépassée que sept ans plus tard. Le 13 septembre 2007, le premier jour de la Shemitah, la banque britannique Northern Rock fit faillite. La récession mondiale commença. Elle s'aggrava au cours de l'année. Deux semaines avant la fin de la Shemitah, la banque Lehman Brothers, quatrième banque américaine d'investissement, s'effondra aussi. Le gouvernement américain refusa de la renflouer. A la suite de cela, le 29 septembre 2008, qui était aussi le 29 Eloul, le plus colossal krach boursier de toute l'histoire se produisit. C'était le moment où tous les comptes devaient être remis à zéro.

2.2. Les USA et le Dieu d'Israël

Mais pourquoi un jugement en relation avec la Shemitah frapperait-il l'Amérique plutôt qu'un autre pays ? Cahn fait observer que de nombreuses nations étaient plus chargées de péchés qu'Israël et Juda lorsque ceux-ci furent frappés par l'Exil. La différence, c'était qu'Israël était le peuple de l'alliance et qu'il avait reçu de nombreuses bénédictions, assorties de conditions. Les commandements du Seigneur lui avaient été révélés. Or Israël avait pris de la distance vis-à-vis de son Dieu, s'était tourné vers d'autres religions et, de manière répétée, avait refusé l'autorité d'Adonaï.

Cahn rappelle l'origine des Etats-Unis. Aux 17ème et 18ème siècles, de nombreux groupes de chrétiens européens, particulièrement des Puritains, avaient fondé sur la côte Est des colonies auxquelles elles avaient donné des noms bibliques. Ils voulaient fonder un nouvel Israël et cherchèrent à introduire dans les lois des commandements de la Torah. La plus grande fête des Américains, celle de Thanksgiving, fut créée en ce temps là pour être une réplique de la fête biblique de Souccôt.
En outre, lors de l'Indépendance des Etats-Unis, en 1776, les fondateurs du pays consacrèrent la nation à Dieu et s'engagèrent à respecter sa volonté.

Il n'est donc pas étonnant que ce pays ait à rendre des comptes en premier, après qu'il se soit éloigné de son premier engagement. Aux yeux de Cahn, il est un cas spécial parmi les nations. Mais cela doit faire réfléchir nos nations européennes : la France, par exemple, n'a-t-elle pas jadis été consacrée à Jésus-Christ par son premier roi, Clovis ? Et la Suisse ne repose-t-elle pas, comme Israël et les Etats-Unis, sur une alliance conclue au nom du Seigneur ? N'arbore-t-elle pas encore, en tête de sa constitution, une référence au Dieu Tout-Puissant ? Et n'a-t-elle pas reçu, elle aussi, ces vingt dernières années, quelques présages avertisseurs (moins spectaculaires, il est vrai, que le 11 septembre) ?

2.3. Le mystère des tours

Cependant, le livre de Cahn contient aussi autre chose que des considérations économiques et boursières. Il étudie en particulier ce qu'il appelle le mystère des tours. Pendant plus de 120 ans, la suprématie économique des Etats-Unis a été accompagnée de ce signe particulier de posséder des bâtiments les plus élevés du monde. Les gratte-ciels newyorkais ont toujours été un symbole de la puissance américaine.

Jonathan Cahn montre que la construction des tours les plus élevées est toujours liée à la Shemitah, souvent de plusieurs façons. L'Empire State Building, par exemple, a été achevé pendant la Shemitah de 1931. Suite à la crise économique, il est resté presque vide pendant plusieurs années. Quant aux tours jumelles du World Trade Center, leur premier projet date de 1945, année de Shemitah, leur achèvement de 1973, quatre cycles de Shemitah plus tard, et leur destruction, on l'a vu, des derniers jours de la Shemitah de 2001, encore 28 ans plus tard. Dans les multiples sens du verbe hébreu ShMT, « laisser aller », « laisser tomber », on peut entendre l'écroulement !

Les tours sont un symbole de grandeur et de l'orgueil humain. Il y a un jugement contre elles, depuis la tour de Babel. Et si maintenant une nouvelle tour a été construite sur Ground Zero,

plus haute encore que les précédentes, elle n'est néanmoins pas la plus élevée du monde, car, depuis 1998, c'est en Malaisie, en Chine, et enfin à Dubaï que furent construits les plus hauts bâtiments. Quel sort attend cette nouvelle tour newyorkaise, conçue et exécutée dans un esprit de provocation ? Elle devrait être achevée et occupée au cours de cette année, donc probablement encore pendant la Shemitah. Toutefois, selon Cahn, « elle hurle d'arrogance. Elle parle d'une nation qui autrefois connaissait Dieu mais qui, au moment où elle jouissait de ses bénédictions, s'est tournée contre lui pour faire la guerre à ses enseignements. Elle parle également d'un peuple averti, secoué, et appelé par Dieu à se repentir, mais qui ignore l'avertissement, qui rejette l'appel et qui tente de repousser les effets de cet ébranlement, en se dressant de plus en plus haut, en vertu de ses propres pouvoirs et contre les voies de Dieu. »[5]

2.4. Le jugement de l'Amérique

Cahn nous prévient : Dieu est libre ! Il ne se plie à aucun système. Ce n'est pas parce qu'il s'est passé quelque chose lors des Shemitah de 2001 et de 2008 qu'il doit nécessairement arriver une catastrophe en 2015. Il y a aussi eu des Shemitah sans krach boursier. Mais l'Amérique, nous dit-il, est sur un mauvais chemin.

Par leur entrée dans la Première Guerre Mondiale, en 1917, année de Shemitah, les Etats-Unis ont accédé au rang de grande puissance, en plus de leur leadership économique. En 1945, autre année de Shemitah, leur suprématie mondiale est devenue éclatante, surtout par les accords de Bretton Woods, qui ont suspendu toutes les monnaies occidentales au dollar. C'étaient des bénédictions extraordinaires. Mais l'Amérique s'est reposée de plus en plus sur sa propre richesse, s'éloignant des voies de Dieu et de la foi. A partir de 1960, la lecture de la Bible et la prière ont été interdites dans les écoles publiques.

[5] *Le Mystère de la Shemitah*, p.233.

En 1973, année de Shemitah, des pas décisifs et très caractéristiques ont été franchis. Ce fut surtout par la décision de la Cour Suprême de légaliser l'avortement volontaire, ce qui a abouti à des millions de vies sacrifiées. Cette même année, les accords de Bretton Woods s'écroulèrent, quand le président Nixon décida de dissocier le dollar de l'étalon-or : toutes les monnaies reprirent alors leur indépendance. Cette même année, les Etats-Unis durent aussi se retirer de la guerre du Vietnam, concédant leur première défaite militaire de leur histoire. Et enfin, Cahn omet d'en parler, le 11 septembre 1973, vingt-huit ans (quatre fois sept) jour pour jour selon le calendrier civil avant les attentats de 2001, les Etats-Unis soutinrent le coup d'état d'Augusto Pinochet au Chili, ouvrant la voie à une sanglante dictature.

En 2001, la destruction des tours jumelles fut un énorme avertissement : une brèche avait été ouverte dans la sécurité du pays. Hélas, aucune repentance ne s'ensuivit, mais plutôt une détermination arrogante à se montrer les plus forts. C'était le sujet du livre *Présage*.

Et maintenant, qu'est-ce qui nous attend ? Un jugement inéluctable ? Ou bien la grâce est-elle encore possible ? Cahn le souligne : Pour ceux qui se repentent, il y a toujours la grâce, même quand le jugement arrive, ou même après qu'il soit arrivé. Mais cela implique un changement d'attitude. Comme *Présage*, *Le Mystère de la Shemitah* se termine sur un appel à revenir au Dieu d'Israël.

Troisième partie :
Les valeurs de la Shemitah
et le Royaume de Dieu

3.0. La question

Mais en quoi cette Shemitah nous concerne-t-elle, nous chrétiens du XXIème siècle ? Sommes-nous soumis à ces obligations que nos églises, comme les rabbins, considèrent comme un trésor particulier d'Israël ? L'apôtre Paul ne reprochait-il pas aux Galates, qui risquaient d'abandonner le Seigneur pour un respect exagéré des usages juifs : *« Vous observez des jours spéciaux, des mois, des saisons, des années ! Je crains d'avoir inutilement travaillé pour vous ! » ? (Galates 4,10-11)*[6]
Ou bien, si nous discernons avec Jonathan Cahn un mystère de la Shemitah à l'œuvre dans les vicissitudes de l'économie mondiale et un jugement historique des puissances de ce monde, nous contenterons-nous d'être des spectateurs avertis des événements suscités par le Dieu d'Israël ? Est-ce bien ce que le Seigneur attend de nous ?
La mission d'Israël est d'apprendre des leçons de la part du Dieu créateur de l'univers, afin de les communiquer aux autres nations. Voyez pour cela, notamment, *Esaïe 2,3-4*, qui annonce que les nations monteront à Jérusalem pour recevoir l'enseignement de la Torah, ou *Deutéronome 4,6-8,* où les commandements reçus par Israël doivent faire l'admiration du monde entier. Si la Shemitah était une pédagogie de Dieu pour apprendre à son peuple à ne pas l'oublier face aux possessions matérielles, au travail de la terre et à la réussite dans le domaine des affaires, pour lui enseigner à faire la part des pauvres et pour mettre au défi sa foi dans la providence du Tout-Puissant, alors les valeurs véhiculées par cette pédagogie sont aussi pour nous, car ce sont les valeurs du Royaume de Dieu.
C'est ce que nous allons vérifier en parcourant l'Evangile de Luc.

3.1. Une réponse déroutante de Jésus

Luc 12,13-15
« Quelqu'un dans la foule lui dit : 'Rabbi, dis à mon frère de partager avec moi la propriété dont nous avons hérité.' Mais Yéshoua lui répondit : 'Mon ami, qui m'a établi juge ou arbitre de vos affaires ? ' Puis il dit au peuple : 'Attention ! Gardez-vous de toute forme de cupidité, car même si un homme est riche, sa vie ne dépend pas de ce qu'il possède.' »

Jésus refuse d'intervenir devant une injustice manifeste dans une question d'héritage. Sa réponse est choquante : n'a-t-il pas à cœur la justice ? S'il est le Messie d'Israël, sa mission n'est-elle pas d'assurer à chacun sa part de la terre que Dieu a donnée en héritage à son peuple ? Peut-il accuser de cupidité quelqu'un qui se dit victime d'une injustice dans ce domaine là ? Il s'agit d'un droit fondamental pour la Bible !

[6] Toutes les citations du Nouveau Testament suivent *Nouveau Testament. Un livre juif. Traduction originale David Stern. EMETH-Editions, Montmeyran, 2011.*

Ecoutons cependant la réponse de Jésus : *« Qui m'a établi juge ou arbitre de vos affaires ? »* Moïse, David, Salomon, tous les dirigeants d'Israël, avaient eu à trancher ce genre d'affaires. Mais Jésus dit : Ce n'est pas ma mission. Dieu ne m'a pas établi pour cela. Quelle est donc la mission de Jésus ?

3.2. La mission de Jésus

Pour découvrir la mission de Jésus telle que la présente Luc, il faut se rapporter au récit du premier acte public de son ministère.

« Il se rendit à Natzeret où il avait été élevé. Le jour du Shabbat, il alla à la synagogue selon son habitude. Il se leva pour lire, et on lui remit le rouleau du prophète Yesha'yahou. Il le déroula et trouva le passage où il est écrit :
'L'Esprit d'Adonaï est sur moi ; il m'a donc oint pour annoncer la Bonne Nouvelle aux pauvres ; il m'a envoyé pour proclamer la délivrance aux prisonniers, et aux aveugles le recouvrement de la vue, pour libérer ceux qui étaient opprimés, pour proclamer une année de grâce d'Adonaï.'
Après avoir fermé le rouleau, il le rapporta au shammash et il s'assit ; et tous ceux qui étaient présents dans la synagogue avaient les yeux fixés sur lui. Alors, il commença à leur parler : 'Aujourd'hui, le passage que vous m'avez entendu lire s'est accompli !' »

Luc 4, 16-21

Quand Jésus dit que cette parole est accomplie, cela signifie qu'il va l'accomplir dans tout son ministère. Dans ce passage d'Esaïe, Il entend l'appel que le Père lui adresse et pour lequel il est oint par la puissance même de l'Esprit d'Adonaï : un ministère de proclamation, de libération, de guérison. Mais quelle est cette ***« année de grâce »*** qu'il doit proclamer ? Il et difficile de ne pas entendre là une allusion à l'année de la Shemitah ou à celle du Jubilé.

Est-ce à dire que l'année où Jésus prêchait se trouvait être une septième ou une cinquantième année, une année de Shemitah ou de Jubilé pour Israël ? Surement pas, car Jésus n'aurait pas eu besoin de la proclamer. Toutes les autorités du judaïsme étaient là pour cela. Ce que Jésus doit proclamer, c'est plutôt le moment où Dieu lui-même va intervenir dans son héritage, pour remettre les comptes à zéro, liquider toutes les dettes, libérer les esclaves, guérir les malades, et donner à chacun une vie nouvelle. Pour le dire avec Marc 1,15 : *« Le temps est accompli, le Royaume de Dieu est proche ! »* Dans le Royaume de Dieu, tout ce qu'impliquaient la Shemitah et le Jubilé devient réalité. C'est la plénitude de la présence libératrice du Dieu d'Israël.

Voilà pourquoi Jésus n'est pas là pour régler des querelles. Se disputer pour l'héritage n'a plus de sens. Le jugement arrive. L'héritage va être arraché à ceux qui l'accaparent. Les pauvres vont enfin recevoir leur droit. Il s'agit maintenant de croire à ce monde nouveau et

d'entrer dans cette réalité. Les disciples de Jésus peuvent accepter d'être dépouillés. Leur richesse est en Dieu.

3.3. Etre riche pour Dieu

Dans la suite du chapitre 12, après sa réponse décevante à celui qui le sollicitait, Jésus, dans une parabole, s'explique en décrivant un homme riche.

Un homme riche était propriétaire de terres très productives. Il se demandait en lui-même : 'Que devrais-je faire Je n'ai pas assez de place pour stocker le fruit de toutes mes récoltes.' Puis il dit : Voici ce que je vais faire : je vais détruire mes granges, j'en bâtirai de plus grandes et ainsi je pourrai y recueillir tout mon blé et mes autres biens. Puis je me dirai à moi-même : Quelle chance tu as mon cher, tu as amassé une grande quantité de biens pour de nombreuses années. Prends du bon temps ! Mange, bois, réjouis-toi !' Mais Dieu lui dit : 'Insensé ! Tu cesseras de vivre cette nuit même ! Et toutes les choses que tu as préparées, qui les aura ? Ainsi en est-il de celui qui amasse des richesses pour lui-même mais qui n'est pas riche envers Dieu.' »

Luc 12,16-21

L'irruption du Royaume de Dieu est ainsi. Dieu dévoile l'illusion de la sécurité dans les richesses en les enlevant soudainement (comme dans un krach boursier). ***« Amasser des richesses pour soi-même »* est dès lors un non-sens. Les disciples de Jésus sont appelés à *« être riches pour Dieu ».*** Ils comptent à tout moment sur la générosité et la providence de Dieu, tout en manifestant eux-mêmes cette générosité à l'égard d'autrui. On l'a vu, la pédagogie de la Shemitah n'avait pas d'autre but.

3.4. Le grand renversement

Comme la Shemitah dans la Bible d'Israël, le Royaume de Dieu est donc lié lui aussi au jugement. Dieu va redistribuer les richesses en dépouillant les accapareurs. C'est déclaré prophétiquement dès le premier chapitre, en s'appuyant sur les anciens prophètes, par la bouche de la mère de Jésus quand celui-ci n'est pas encore né. Elle s'écrie :

« Il a accompli des choses puissantes avec son bras, il a dérouté ceux qui sont orgueilleux dans le secret de leur cœur, il a renversé de leur trônes ceux qui gouvernent, il a élevé les humbles, il a rassasié de biens ceux qui avaient faim, mais il a renvoyé les riches les mains vides. »

Luc 1, 51-53

Et Jésus lui-même va prophétiser de la même manière. On connaît les Béatitudes telles que Matthieu les présente : un chemin de vie que Jésus enseigne, pour trouver le bonheur. Mais chez Luc, elles ont une forme très différente. Jésus voit devant lui la pauvreté de ses disciples, mais il les proclame heureux :

« Heureux, vous les pauvres, car le Royaume de Dieu est à vous.
Heureux, vous qui avez faim, car vous serez rassasiés.
Heureux, vous qui pleurez maintenant, car vous rirez. »[7]

Luc 6,20-21

Ce sont des paroles prophétiques, parce qu'elles ont en elles la puissance du Dieu créateur, et elles se réaliseront ! Mais elles sont assorties, à l'exemple d'Esaïe, d'un terrible « Hoï » ou « Ouaï », à l'adresse des riches :

« Mais quel malheur pour vous, les riches, car vous avez déjà eu tout le confort que vous désiriez !
Quel malheur pour vous, qui êtes repus maintenant, car vous aurez faim !
Quel malheur pour vous qui riez maintenant, car vous serez dans le deuil et vous pleurerez ! »[8]

Luc 6,24-25

A partir du moment où Jésus prononce ces paroles, la grâce et le jugement sont tous deux en route. Tout ceux qui s'attachent à ce qu'ils ont déjà, ou qui mettent leur sécurité dans leur situation actuelle, seront renversés. Mais ceux qui n'ont rien à espérer que de Dieu seront comblés. En quoi mets-tu ta confiance ? C'est le choix devant lequel nous sommes placés.

3.5. Une générosité sans faille

Il vaut la peine de continuer notre lecture, et de prêter attention aux paroles de Jésus que Luc cite directement après celles que nous venons d'écouter. C'est une exhortation :

Aimez vos ennemis ! Faites du bien à ceux qui vous haïssent, bénissez ceux qui vous maudissent, priez pour ceux qui vous maltraitent.
Si quelqu'un te frappe sur une joue, présente-lui aussi l'autre ; si quelqu'un prend ton manteau, laisse-lui aussi ta chemise. Si quelqu'un te demande quelque chose, donne-le lui ; si quelqu'un prend ce qui t'appartient, ne lui demande pas de te le rendre. »

Luc 6,27-30

Céder, laisser, abandonner, se laisser dépouiller. C'est le verbe hébreu **ShMT** : la même attitude demandée dans la Shemitah, quand on laisse entrer le pauvre et l'étranger dans son verger ou son jardin, ou qu'on abandonne son droit à réclamer une dette. Jésus ne fait que radicaliser cette exigence en appelant à aimer même les ennemis : on ne se défendra pas lorsqu'un ennemi nous volera quelque chose.

« Traitez votre prochain comme vous aimeriez qu'on vous traite. Quel avantage avez-vous à aimer seulement ceux qui vous aiment ? Même les pécheurs aiment ceux qui les aiment.
Quel avantage avez-vous à faire du bien seulement à ceux qui vous font du bien ? Même les

Traduction retouchée
[8] Traduction retouchée

pécheurs en font autant. Quel avantage avez-vous à prêter seulement à ceux dont vous espérez recevoir un remboursement ? Même les pécheurs prêtent à des pécheurs, espérant être remboursés dans la totalité. Mais aimez vos ennemis, faites le bien, et prêtez sans rien attendre en retour ! Votre récompense sera grande, et vous serez les enfants de HaElyôn ; car il est bon envers les ingrats et envers les méchants. Soyez compatissants comme votre Père est compatissant. »

Luc 6, 31-36

Jésus révèle un Dieu miséricordieux et compatissant : Celui-là même qui se révèle dans l'Exode : *« hannoun verahoum »* ! Jésus lui donne ici un de ses noms bibliques : *HaElyôn*, le Très-Haut. Il arrose de sa bonté les bons et les méchants. Nous sommes appelés à lui ressembler. L'appel du Lévitique : *« Soyez saints, car je suis saint ! »* devient ici *« Soyez miséricordieux ou compatissants ».* Autrement dit : Soyez généreux ! Que rien n'arrête votre générosité ! Renoncez à vos droits. Pardonnez toute offense. C'est ainsi que vous ressemblerez à Dieu.

C'est ici qu'il faut citer le Notre Père. Dans la version que donne Luc de cette prière, voici la traduction littérale de la demande sur le pardon : ***« Pardonne-nous nos péchés, car nous aussi nous faisons la remise à toute personne qui a une dette envers nous »***[9] (pardonner et faire la remise traduisent le même verbe grec) **(Luc 11,4).** Et la version donnée par Matthieu, celle que nous utilisons dans la prière, dit littéralement : *« Remets-nous nos dettes, comme nous remettons les leurs à tous nos débiteurs »*[10]. Luc a voulu dire explicitement que les dettes que nous avons envers Dieu sont les péchés dont nous lui demandons pardon. Toutefois, en ce qui concerne notre comportement à nous, il a maintenu « comme nous remettons les dettes » et pas seulement « comme nous pardonnons » ! Tant que nous revendiquons nos droits et ne faisons pas ShMT pour les dettes d'autrui, nous ne pouvons pas être pardonnés ! (Voir aussi la parabole des débiteurs, dans Matthieu 18).

Revenons à Luc 6, et terminons sur cette merveilleuse description de la générosité qui nous est demandée :

« Ne jugez pas, et vous ne serez pas jugés.
Ne condamnez pas, et vous ne serez pas condamnés.
Pardonnez, et vous serez pardonnés.
Donnez, et on vous donnera ; une pleine mesure, tassée, secouée et débordante sera déposée sur vos genoux. Car de la même mesure que vous mesurez, on vous mesurera en retour ! »

Luc 6,37-38

3.6. Conclusion

Nous n'avons pas touché la moitié des textes de Luc qui ont une relation avec la Shemitah[11] (et il faudrait encore y ajouter ceux de Matthieu[12]). Mais que nous soyons Juifs ou des

[9] Traduction personnelle
[10] Traduction personnelle
[11] Voir en particulier Luc 7, 36-50 ; 12, 22-34 ; 14, 12-24 ; 16, 1-31 ; 18, 18-30 ; 19, 1-10.
[12] A part les parallèles des textes de Luc, voir aussi Matthieu 18, 21-35 et 20, 1-16.

nations, laissons-nous conduire par les textes que nous avons entendus, ceux de la Torah comme ceux de la Berit Hadasha (le Nouveau Testament). **Pratiquons notre Shemitah,** laissons aller nos prérogatives, renonçons à nos droits et remettons les dettes. Tenons-nous devant Dieu comme des pauvres, sans faire confiance à quoi que ce soit d'autre qu'à sa bonté ! Afin que cette bonté nous imprègne et que, libres du souci des richesses amassées, nous puissions **donner généreusement et vivre des vraies richesses**, celles que le Père ne cesse de nous dispenser. Alors nous traverserons sans nous inquiéter le temps des jugements et des tribulations, des bouleversements économiques et des violences. Nous serons des enfants de Dieu, des fils du Royaume, des héritiers de la promesse. Nous verrons l'accomplissement des promesses de Dieu à Israël et les temps messianiques.

Mais il faut choisir : entre l'Egypte et le peuple de Dieu, l'économie des hommes et celle du Royaume, l'humanisme et la foi. Il faut travailler à remettre notre société (notre pays, nos institutions) sur le chemin des commandements de Dieu. Il faut pour cela transmettre les avertissements que Dieu donne, parfois au travers des débâcles et des crises. Mais si nous y échouons, il faut accepter le jugement de Dieu sur notre société, sans cesser d'aimer tous les humains. Il faut nous préparer à compatir avec toutes les victimes, quelles qu'elles soient, et à secourir toute détresse.

Commençons par aimer le peuple d'Israël, c'est notre appel, et par le défendre contre tous les mensonges diffusés sur lui autour de nous. Aidons-le à vivre une véritable démarche de Shemitah : cela n'est pas possible sans recevoir beaucoup d'amour. Et rappelons-nous qu'en tant que peuple messianique, nous ne sommes dispensés d'obéir littéralement à ces commandements que pour suivre une exigence plus grande : celle du Royaume de Dieu, qui ne concerne pas seulement une année sur sept, mais toutes les années, tout le temps de notre vie.

Imprimé par Chrétiens Amis d'Israël / CAI Suisse
Poste restante – CH 1373 Chavornay
Email : CaiSuisse@bluemail.ch